



Groupe Banque TD
Présentation à l'intention des investisseurs
sur les titres à revenu fixe

Troisième trimestre de 2013

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs



De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2012 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2013 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2013 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, d'opération (y compris les risques liés à la technologie), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, liés à l'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Parmi ces facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique « Événements importants en 2012 » de la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion 2012; les modifications aux lignes directrices sur les capitaux propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; les modifications aux notations de la Banque; les variations des taux d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; les perturbations ou les attaques (y compris les cyberattaques) liées à la technologie informatique, à l'Internet, à l'accès au réseau ou à d'autres systèmes ou services de communication vocale ou de transmission de données de la Banque; et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Nous avisons le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2012. Ces renseignements peuvent être mis à jour dans des rapports trimestriels aux actionnaires et des communiqués de presse (le cas échéant) portant sur les opérations présentées à la section « Événements importants » du rapport de gestion concerné. Les communiqués de presse peuvent être consultés à l'adresse td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2012 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun des secteurs d'activité, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2013 », en leur version modifiée dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

1. **Groupe Banque TD**
2. Économie canadienne
3. Trésorerie et gestion du bilan
4. Annexe

Nos secteurs d'activité

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises

Gestion de patrimoine et Assurance

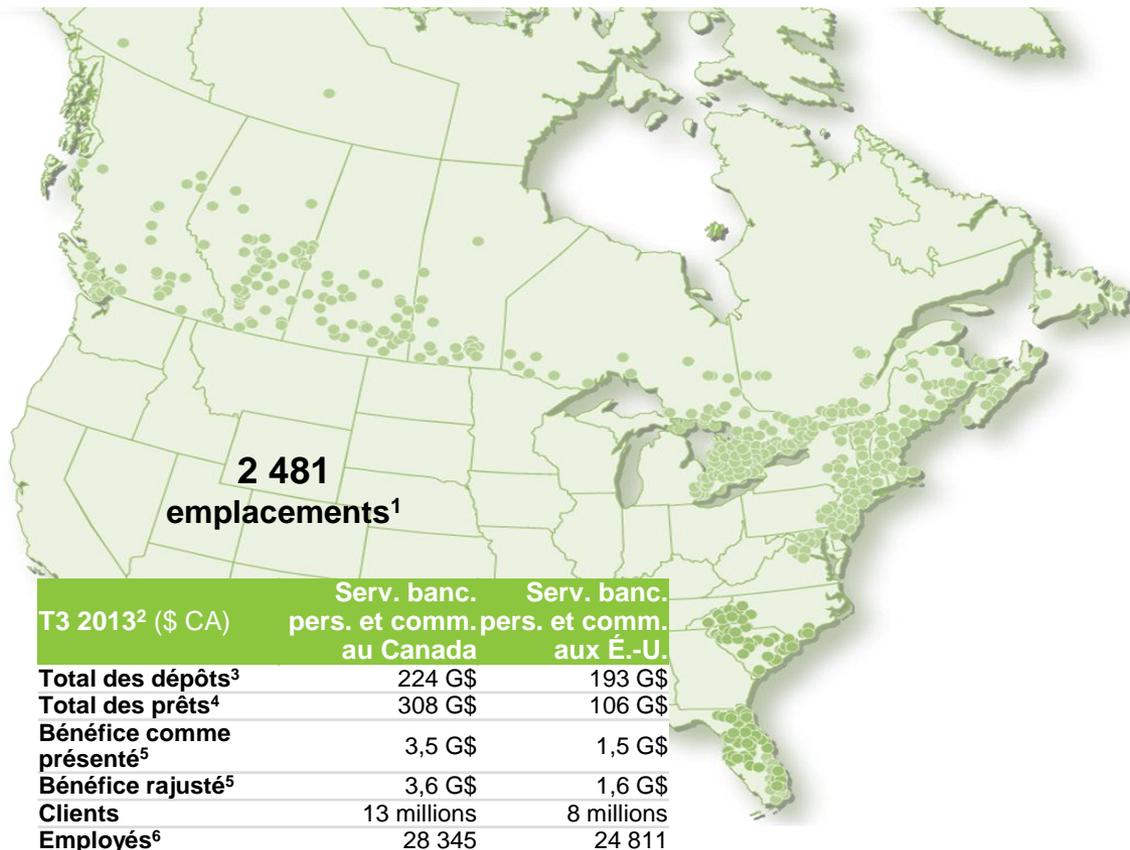
- Placements directs
- Services-conseils de gestion de patrimoine
- Gestion de placements
- Assurance

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

- Services bancaires personnels, cartes de crédit et financement auto
- Services bancaires commerciaux et aux petites entreprises
- Services bancaires aux grandes entreprises et services bancaires spécialisés

Services bancaires de gros

- Recherche
- Services bancaires de placement
- Marchés des capitaux
- Transactions bancaires mondiales



Une banque nord-américaine axée sur les activités de détail à plus faible risque

1. Nombre de succursales de détail en Amérique du Nord à la fin du T3 2013.
 2. Le T3 2013 correspond à la période allant du 1^{er} mai 2013 au 31 juillet 2013.
 3. Le total des dépôts est établi en additionnant la moyenne des dépôts de particuliers et celle des dépôts d'entreprises au T3 2013. Les dépôts aux États-Unis comprennent les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.
 4. Le total des prêts est établi en additionnant la moyenne des prêts aux particuliers et celle des prêts aux entreprises au T3 2013.
 5. Pour les quatre derniers trimestres se terminant par le T3 2013. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.
 6. Effectif moyen en équivalent temps plein au T3 2013.

Une stratégie simple, un objectif qui ne change pas



Bâtir la meilleure banque

Une banque résolument nord-américaine

- Parmi les 10 plus grandes banques en Amérique du Nord¹
- L'une des rares banques dans le monde à avoir obtenu la note Aa1 de Moody's²
- Mise à profit de la plateforme et de la marque pour favoriser la croissance
- Solide image de marque à titre d'employeur

Accent sur les activités de détail

- Chef de file du service à la clientèle et de la commodité
- Plus de 80 % du bénéfice rajusté issu des activités de détail^{3, 4}
- Solide moteur de croissance interne
- Meilleur rendement compte tenu du risque assumé⁵

Notre entreprise

- Flux de rentrées croissant et reproductible
- Accent sur les produits axés sur le client
- Exploitation d'un modèle de courtage de l'avenir
- Réinvestissement continu dans nos avantages concurrentiels

Solide gestion des risques

- Prendre les risques que nous comprenons seulement
- Éliminer systématiquement les risques de perte extrême
- Gérer rigoureusement les capitaux propres et les liquidités
- Harmoniser notre culture et nos politiques avec notre philosophie de gestion des risques

Exécution hors pair

1. Voir la diapositive 7.
2. Note attribuée aux titres de créance à long terme (dépôts) de La Banque Toronto-Dominion au 31 juillet 2013. Les notes ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière dans la mesure où elles n'expriment aucun commentaire sur le cours du marché ou la pertinence pour un investisseur. Les notes peuvent être modifiées ou retirées à tout moment par les agences de notation.
3. D'après le bénéfice rajusté pour le T3 2013. Depuis le 1^{er} novembre 2011, la Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) antérieurs, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque a également recouru à des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts sur le résultat) afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Se reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » qui débute à la page 5 du communiqué de presse sur les résultats du T3 2013 pour de plus amples renseignements et un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Banque par rapport aux résultats comme présentés.
4. Les activités de détail comprennent les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Pour en savoir plus, voir la diapositive 8.
5. D'après le rendement des actifs pondérés en fonction des risques pour le T3 2013, calculé en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par les actifs moyens pondérés en fonction des risques. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 ci-dessus.

Statistiques du pays



- Dixième économie mondiale
- PIB nominal de 1,7 billion \$ CA
- Population de 35 millions d'habitants

Système bancaire canadien

- Le système bancaire le plus solide au monde¹
- Les cinq grandes banques canadiennes occupent une position de chef de file sur le marché
- Les banques à charte canadiennes occupent plus de 70 % du marché des hypothèques résidentielles²
- Dans la plupart des provinces, les prêteurs hypothécaires disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété

Services bancaires personnels et commerciaux de la TD au Canada

- Réseau de 1 169 succursales et de 2 827 GAB
- Globalement, part de marché de 21 %
- Au 1^{er} ou 2^e rang pour ce qui est de la part de marché de la plupart des produits de détail
- Parmi les plus grands émetteurs de deux types de cartes de crédit

Statistiques du pays



- Première économie mondiale
- PIB nominal de 15,1 billions \$ US
- Population de 314 millions d'habitants

Système bancaire américain

- Plus de 9 000 banques, mais quelques grandes banques occupent une position dominante sur le marché
- La valeur de l'actif des cinq banques les plus importantes équivaut à plus de 50 % de l'économie américaine
- Les prêteurs hypothécaires disposent de recours limités dans la plupart des territoires

Services bancaires personnels et commerciaux de la TD aux États-Unis

- Réseau de 1 312 succursales et de 1 884 GAB
- Activités exercées dans 5 des 10 régions métropolitaines les plus importantes du pays et dans 7 des 10 États les plus riches
 - Marché des dépôts de plus de 1,6 billion \$ US³
 - Volume des montages de prêts hypothécaires de 200 G\$ US⁴
- Accès à plus de 55 millions de clients dans un périmètre d'environ 8 km des succursales de la TD

**Perspectives de croissance considérables
là où la TD exerce ses activités**

1. Rapport sur la compétitivité mondiale 2008-2013, Forum économique mondial.
2. Comprend les titrisations. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).
3. Selon SNL Bank and Thrifts en date du 30 juin 2011.
4. Volume des montages de nouveaux prêts hypothécaires en 2011 selon Moody's.

Le Groupe Banque TD en Amérique du Nord



| T3 2013 (G\$ CA) | Par rapport aux : | | |
|---|-------------------|--------------------------------------|---|
| | | Homologues au Canada ⁵ | Homologues en Amérique du Nord ⁶ |
| Total de l'actif | 835 G\$ | 2 ^e | 6 ^e |
| Total des dépôts | 508 G\$ | 2 ^e | 6 ^e |
| Capitalisation boursière (au 30 août 2013) | 82 G\$ | 2 ^e | 6 ^e |
| Bénéfice net rajusté¹ (4 derniers trimestres) | 7,1 G\$ | 2 ^e | 6 ^e |
| <i>Bénéfice net comme présenté (4 derniers trimestres)</i> | 6,6 G\$ | S. o. | S. o. |
| Ratio des capitaux propres de première catégorie² | 11,0 % | 4 ^e | 9 ^e |
| Effectif moyen en équivalent temps plein³ | 78 917 | 2 ^e | 6 ^e |
| Note attribuée par Moody's⁴ | Aa1 | S. o. | S. o. |

La TD est l'une des dix principales banques en Amérique du Nord

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

2. Depuis le T1 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Auparavant, les montants étaient calculés selon le dispositif réglementaire de Bâle II.

3. Effectif moyen en équivalent temps plein pour le T3 2013.

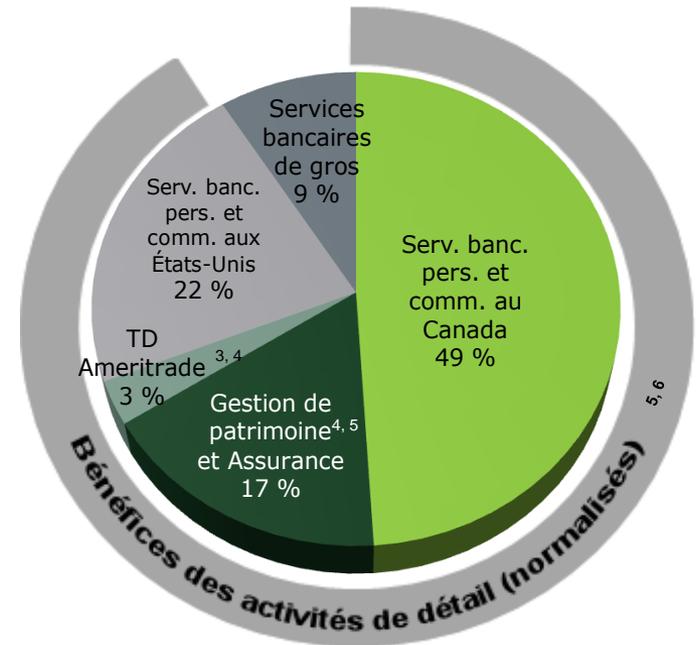
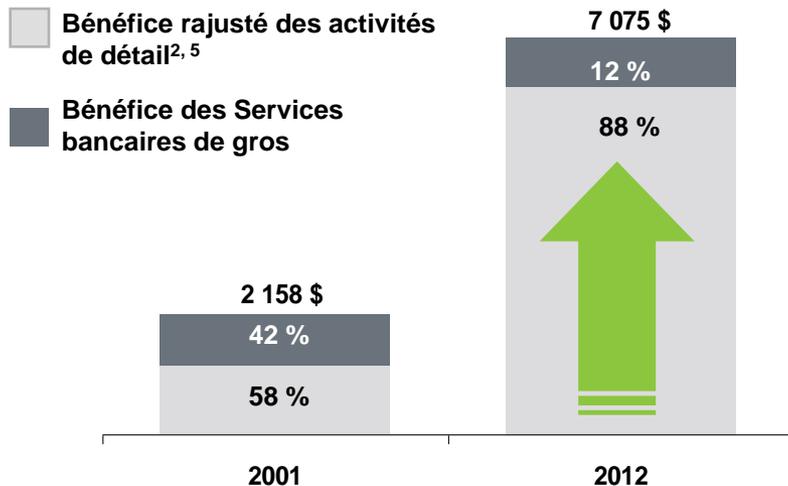
4. Voir la note 2 de la diapositive 5.

5. Homologues au Canada : les quatre autres grandes banques (RBC, BMO, Scotia et CIBC). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. D'après les résultats pour le T3 2013 clos le 31 juillet 2013.

6. Homologues en Amérique du Nord : comprend les institutions comparables au Canada et aux États-Unis. Les institutions comparables aux États-Unis incluent les banques installées sur les principales places financières (C, BAC, JPM) et les deux plus grandes banques super-régionales (WFC, USB). Résultats rajustés sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés. Homologues aux États-Unis : d'après les résultats pour le T2 2013 clos le 30 juin 2013.

Faits saillants

- La TD fait partie des 10 banques les plus importantes d'Amérique du Nord¹
- Accent croissant sur les activités de détail
- Solidité des activités de détail
- Composition des bénéfices fiable et stable



Bénéfice rajusté normalisé des activités de détail depuis le début de l'exercice 2013^{2, 5, 6} = 91 %

Composition du bénéfice axée sur les activités de détail

1. Voir la diapositive 6.
 2. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 4.
 3. Participation déclarée de la TD de 42,24 % dans TD Ameritrade au 31 juillet 2013.
 4. Gestion de patrimoine et Assurance comprend les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance ainsi que TD Ameritrade.
 5. Aux fins du calcul d'une composition du bénéfice normalisé depuis le début de l'année (c.-à-d. un bénéfice qui reflète les activités courantes selon la Banque), les frais après impôts de 418 M\$ assumés par le secteur Assurance au T3 2013 ont été exclus de ce chiffre, ce qui donne un bénéfice normalisé depuis le début de l'exercice de 997 M\$ pour Gestion de patrimoine et Assurance (excluant TD Ameritrade). Le bénéfice depuis le début de l'exercice pour Gestion de patrimoine et Assurance (excluant Ameritrade) s'élève à 579 M\$, en incluant la somme de 418 M\$ portée au débit au T3 2013.
 6. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Voir la définition du bénéfice des activités de détail à la note 4 de la diapositive 4.

Évolution de la TD

Chronologie de l'établissement de la marque



>>> Accent croissant sur les activités de détail >>>

Fusion de
La Banque TD et
de Canada Trust

Acquisition
de Newcrest
Capital

Acquisition
d'une
participation
de 51 % dans
Banknorth

Entente entre
TD Waterhouse
USA et
Ameritrade

Privatisation de
TD Banknorth

Acquisition
de Commerce
Bank

Intégration
de Commerce
Bank

Acquisition
de Riverside
et de TSFG

Acquisition
de Services
financiers
Chrysler et
du portefeuille
de cartes
de crédit MBNA

Acquisition
du portefeuille
de cartes de crédit
de Target
et d'Epoch,
et entente
annoncée
avec Aimia

Fin des
années
1990

2000

2001

2002
à 2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

Aucune acquisition
importante
d'une grande maison
de courtage

Pertes sur prêts
(médias,
télécommunications,
énergie)

Démantèlement du
segment des
produits structurés

Abandon des produits
de crédit non liés aux
entreprises TD

Cessation
des opérations pour
compte propre non
axées sur les clients

Courtier traditionnel >>>

>>> Courtier de l'entreprise

**Évolution stratégique vers des services de détail à plus faible risque,
avec un courtier lié à notre marque**

Notre tolérance au risque

Nous prenons les risques nécessaires à la conduite de nos affaires, mais uniquement lorsque ces risques...

- cadrent avec notre stratégie d'entreprise et que nous les comprenons et pouvons les gérer;
 - n'exposent pas l'entreprise à des situations de pertes ponctuelles graves; c.-à-d. nous ne « misons pas la Banque » sur une seule acquisition, une seule activité ou un seul produit;
 - ne sont pas susceptibles de compromettre l'image de la marque TD.
-
- Démarche intégrée de surveillance et de reddition de comptes sur les risques courus
 - À l'intention de la haute direction et du conseil d'administration
 - Examen, évaluation et approbation périodiques du cadre de gestion des risques
 - Gouvernance structurée en matière de tolérance au risque, de l'entreprise au conseil d'administration
 - Comités de direction et Comité du risque du conseil d'administration

**Pratiques proactives et rigoureuses
en matière de gestion des risques**

Points importants

- Diminution du BPA rajusté¹ de 14 % sur 12 mois attribuable aux pertes du secteur Assurance
- Trimestre record pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- Amélioration soutenue de la qualité du crédit au Canada et aux États-Unis
- Solide ratio des capitaux propres de 8,9 %

Résultats très solides, contrebalancés par les charges du secteur Assurance

Bénéfice net en M\$ (rajusté, s'il y a lieu)¹

| | T3 2013 | Var. trimestrielle | Var. annuelle |
|---|-----------------|--------------------|---------------|
| Activités de détail ² | 1 449 | -12 % | -10 % |
| Services bancaires de gros | 147 | -33 % | -18 % |
| Siège social | (8) | -69 % | S. o. |
| Bénéfice net rajusté | \$ 1 588 | -13 % | -13 % |
| <i>Bénéfice net comme présenté</i> | 1 527 | -11 % | -10 % |
| BPA rajusté (dilué) | \$ 1,65 | -13 % | -14 % |
| <i>BPA comme présenté (dilué)</i> | 1,58 | -11 % | -11 % |
| Ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de première catégorie selon Bâle III | 8,9 % | | |

Dividende par action ordinaire



■ = Hausse du dividende déclaré

1. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 5.

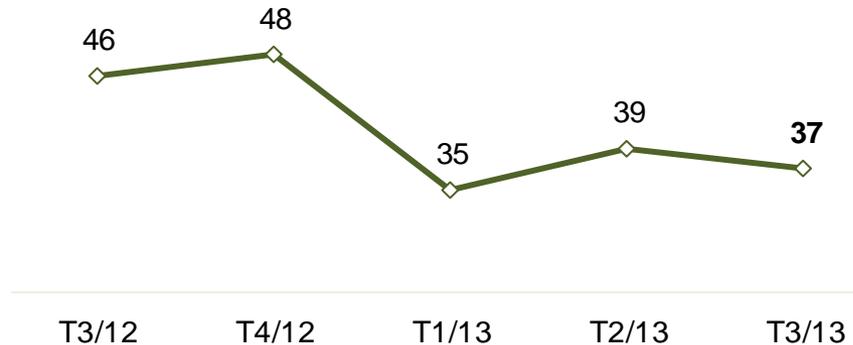
2. Voir la définition des résultats des activités de détail à la note 5 de la diapositive 4. Les résultats comme présentés des activités de détail se sont chiffrés à 1 425 M\$, en baisse de 11 % par rapport au T2 2013 et de 6 % par rapport au T3 2012.

Faits saillants

- **Maintien d'un rendement solide en matière de crédit**
 - Amélioration soutenue du taux de pertes sur cartes de crédit au Canada
 - Plus faible taux de radiation pour le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux États-Unis en plus de trois ans
- **Augmentation des prêts douteux bruts en raison de l'acclimatation du portefeuille de Target**
- **Accroissement des prêts de qualité dans l'ensemble des portefeuilles**

Maintien d'une qualité de crédit élevée

Ratio PPC (pdb)^{1, 2}



Ratio de prêts douteux bruts (pdb)²



1. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations; la PPC totale exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les titres de créance classés comme prêts et l'élément à noter suivant : incidence de l'ouragan Sandy – 54 M\$ au T4 2012.
2. Ratio de prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant). Exclusion faite de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

1. Groupe Banque TD
2. **Économie canadienne**
3. Trésorerie et gestion du bilan
4. Annexe

- L'économie canadienne est l'une des plus concurrentielles au monde¹
- Le Canada possède le système bancaire le plus solide au monde¹
- Son taux de chômage demeure en deçà des sommets atteints lors des récessions précédentes
- Sa situation budgétaire est l'une des plus solides parmi les pays industrialisés du G7
 - Déficits prévus et niveau d'endettement relativement faibles

- Banques commerciales et banques de détail solides
 - Critères stricts en matière d'octroi de prêts
 - Les grands fournisseurs de services de gros appartenant tous à des banques canadiennes, leurs sorties de bilan peuvent être absorbées à même les bénéfices stables tirés des activités de détail

- Interventions du gouvernement et de la banque centrale
 - Politiques et programmes proactifs visant à maintenir un niveau de liquidité suffisant au sein du système
 - Modifications des règles régissant les prêts hypothécaires en vue d'une modération du marché et de la protection du consommateur

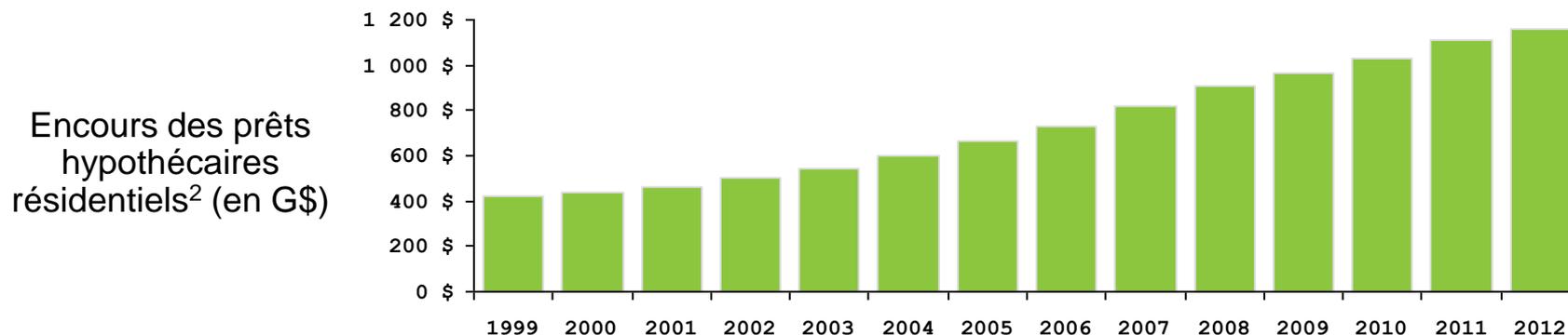
- Système de réglementation judiciaire
 - Système fondé sur des principes plutôt que des règles
 - Un seul organisme de réglementation pour l'ensemble des grandes banques
 - Règles prudentes et exigences plus strictes en matière de capitaux propres que les normes mondiales
 - Exigences en matière de capitaux propres reposant sur les actifs pondérés en fonction des risques

Le système bancaire le plus solide au monde¹

Marché hypothécaire résidentiel bien établi au Canada



- Les banques à charte canadiennes comptent pour environ 75 % du marché global des prêts hypothécaires, titrisations comprises¹
- Pratiques rigoureuses en matière d'octroi de crédit
- Forte concurrence entre les prêteurs
- Environnement juridique favorable à la saisie et à d'autres types de recours judiciaires pour recouvrer les pertes



1. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
2. Statistique Canada

Divergences entre les marchés hypothécaires canadien et américain



| | Canada | États-Unis |
|------------------------------|---|--|
| Produits | <ul style="list-style-type: none"> Gamme traditionnelle de produits assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable | <ul style="list-style-type: none"> Les prêts hypothécaires en cours comprennent des produits particuliers émis antérieurement (capitalisés à l'échéance, prêts hypothécaires à taux variable à options) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Prêts hypothécaires assurés en cas de défaillance établis en fonction d'un taux d'admissibilité fixe de 5 ans dans le cas des prêts à taux variable ou d'une durée inférieure à 5 ans | <ul style="list-style-type: none"> Auparavant, admissibilité des emprunteurs souvent établie d'après un taux escompté avantageux, entraînant un choc des paiements à l'échéance (resserrement des normes de souscription depuis ce temps) |
| Souscription | <ul style="list-style-type: none"> Durées habituellement de 5 ans ou moins, renouvelables à l'échéance | <ul style="list-style-type: none"> Durée la plus courante de 30 ans |
| | <ul style="list-style-type: none"> Période d'amortissement maximale de 25 ans et rapport prêt-valeur (RPV) maximal de 80 % dans le cas d'un refinancement | <ul style="list-style-type: none"> Période d'amortissement généralement de 30 ans, pouvant aller jusqu'à 50 ans |
| | <ul style="list-style-type: none"> Assurance hypothécaire obligatoire lorsque le RPV est supérieur à 80 %; doit couvrir le montant intégral du prêt | <ul style="list-style-type: none"> Assurance hypothécaire souvent utilisée pour couvrir la portion du RPV supérieur à 80 % |
| Réglementation et imposition | <ul style="list-style-type: none"> Les intérêts hypothécaires ne sont pas déductibles du revenu imposable | <ul style="list-style-type: none"> Les intérêts hypothécaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui incite à emprunter |
| | <ul style="list-style-type: none"> Dans la plupart des provinces, les prêteurs disposent de recours contre les emprunteurs et peuvent saisir la propriété | <ul style="list-style-type: none"> Les prêteurs disposent de recours limités dans la plupart des territoires |
| Canaux de distribution | <ul style="list-style-type: none"> Montage de jusqu'à 30 % des prêts hypothécaires effectué par l'intermédiaire de courtiers externes | <ul style="list-style-type: none"> Les prêts montés par des courtiers externes ont atteint 70 % au point culminant; à présent, ils représentent moins de 30 % |

Faits saillants

- Les ventes de logements ont continué d'être soutenues par l'abordabilité des logements, les facteurs démographiques et la stabilité de l'emploi.
- La qualité du crédit du portefeuille de crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI) au Canada demeure excellente.
- Constitution d'une provision générale de 65 M\$ relativement aux inondations en Alberta

| Thème | Position de la TD |
|---|---|
| Portefeuille de CGBI au Canada | <ul style="list-style-type: none">■ Portefeuille de 223 G\$ (65 % assuré)■ Rapport prêt-valeur (RPV) moyen actuel de 47 % |
| Exposition aux prêts consentis aux acheteurs de copropriétés | <ul style="list-style-type: none">■ Portefeuille de 33 G\$ (69 % assuré)■ RPV, cote de crédit et taux de défaillance en phase avec le portefeuille global |
| Exposition aux prêts consentis aux promoteurs de copropriétés de grande hauteur | <ul style="list-style-type: none">■ Stabilité des volumes des portefeuilles, qui comptent pour moins de 1,5 % du portefeuille des Services bancaires commerciaux au Canada■ Exposition limitée aux emprunteurs ayant de solides antécédents, disposant de liquidités suffisantes et qui entretiennent une relation de longue date avec la TD |

Modifications des règles relatives aux prêts hypothécaires au Canada



Mesures annoncées en 2012 par le ministre Flaherty (gouvernement du Canada)

- La période maximale d'amortissement passe de 30 ans à 25 ans.
- Le montant maximal que les Canadiens peuvent emprunter dans le cas d'un refinancement passe de 85 % à 80 %.
- Le ratio d'amortissement brut de la dette et le ratio de d'amortissement total de la dette sont limités à 39 % et à 44 %, respectivement.
- Les prêts hypothécaires assurés ne sont offerts que pour les habitations dont le prix d'achat est inférieur à 1 million de dollars.
- Ces règles ne s'appliquent qu'aux prêts hypothécaires à ratio prêt-valeur élevé (c.-à-d. les prêts hypothécaires exigeant une assurance du gouvernement).
- Elles sont entrées en vigueur le 9 juillet 2012 afin d'éviter une ruée pour éviter les nouvelles règles (comme celle survenue en 2011).

Points saillants de la ligne directrice B-20 publiée en 2012 (BSIF)

- Ratio prêt-valeur maximal de 65 % dans le cas des lignes de crédit sur valeur domiciliaire (au lieu de 80 %)
- Les prêteurs ne sont pas tenus d'amortir les lignes de crédit sur valeur domiciliaire, mais ils doivent être en mesure de prévoir le remboursement intégral du prêt au fil du temps.
- Le taux admissible pour tous les prêts hypothécaires ordinaires à taux variable et pour les prêts hypothécaires ordinaires à taux fixe dont la durée est inférieure à cinq ans est « le plus élevé du taux hypothécaire contractuel et du taux de référence de cinq ans publié par la Banque du Canada ».
- Le ratio prêt-valeur doit être recalculé à chaque refinancement et lorsque le prêteur juge prudent de le faire.
- Les institutions financières fédérales sont tenues de se conformer à cette ligne directrice « d'ici la fin de l'exercice 2012 ».

- Une autre année de croissance modeste au Canada et aux États-Unis est prévue pour 2013
 - L'incertitude relative aux politiques gouvernementales s'est quelque peu dissipée, mais des problèmes non résolus persistent aux États-Unis et en Europe

- Les perspectives demeurent mitigées aux États-Unis
 - L'immobilier résidentiel contribuera positivement à la croissance en 2013
 - L'assainissement des finances publiques pèsera sans doute sur la croissance au cours des prochaines années

- L'économie canadienne est fortement liée à la situation économique américaine; un raffermissement de la demande du secteur privé aux États-Unis améliore les perspectives du Canada
 - La demande intérieure sera limitée par le niveau élevé d'endettement des ménages ainsi que par l'essoufflement du marché de l'habitation

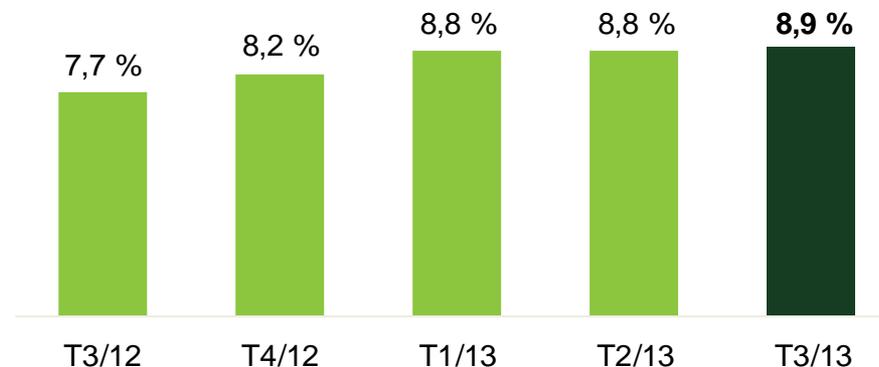
Croissance modeste prévue

1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. **Trésorerie et gestion du bilan**
4. Annexe

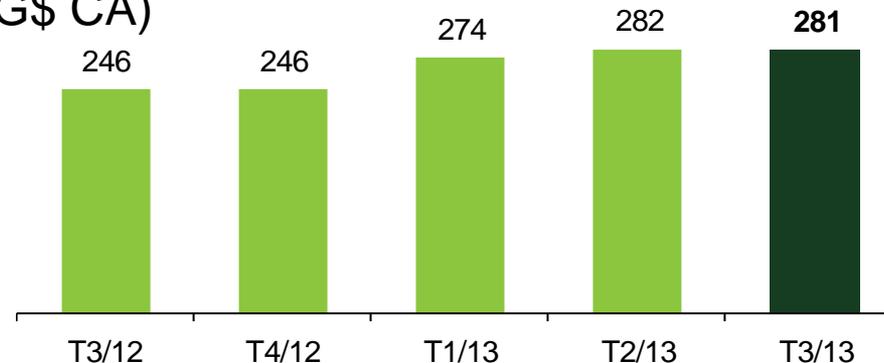
Faits saillants

- Ratio des capitaux propres (RCP) attribuables aux actionnaires ordinaires (AO) de première catégorie aux termes de Bâle III de 8,9 % au 31 juillet 2013
 - Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a assoupli, de 30 pdb, les exigences relatives au traitement du rajustement de la valeur du crédit
- Gestion de la volatilité des capitaux – cumul des autres éléments du résultat étendu
- Hausse du dividende de 0,04 \$ l'action payable au T4 2013
- Le programme de rachat d'actions est en voie d'être complété, puisque plus de 7 millions d'actions ont été rachetées (au 23 août).

RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III¹



Actifs pondérés en fonction des risques¹ (G\$ CA)



Nous demeurons en bonne position pour suivre l'évolution du cadre réglementaire et des exigences relatives aux CP.

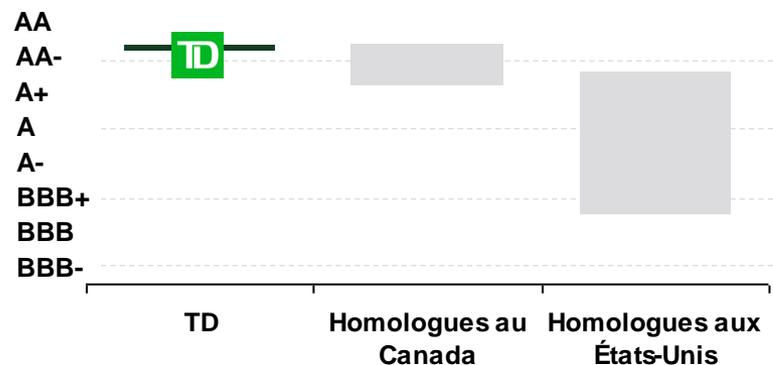
1. Depuis le T1 2013, les montants sont calculés en vertu du dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exception des capitaux propres rattachés au rajustement de la valeur du crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode dite « tout compris ». Les RCP attribuables aux AO de première catégorie selon Bâle III pour 2012 constituent des estimations pro forma et sont présentés dans le rapport de gestion pour le T4 2012, le T3 2012, le T2 2012 et le T1 2012 (accessible sur le site td.com).

Notes attribuées par les agences¹

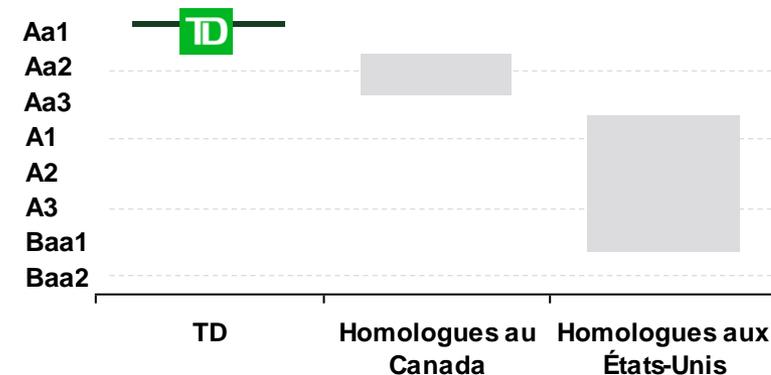
| | Moody's | S&P | Fitch | DBRS |
|-------------|---------|--------|--------|--------|
| Note | Aa1 | AA- | AA- | AA |
| Perspective | Stable | Stable | Stable | Stable |

Notes par rapport à celles des homologues

Notes attribuées par S&P aux titres de créance à long terme



Notes attribuées par Moody's aux titres de créance à long terme



De solides notes

1. Voir la note 2 à la diapositive 5.
 2. Les homologues au Canada sont RBC, Scotia, BMO et CIBC.
 3. Les homologues aux États-Unis sont BAC, BBT, C, CITZ, JPM, MTB, PNC, SOV, STI, USB et WFC.

■ Paradigme de la Trésorerie

- ❑ Contribution à des bénéfices stables et croissants
- ❑ « La Trésorerie n'a pas l'autorité de ne pas couvrir », à l'intérieur de certaines limites
- ❑ Pas de boîtes noires

■ Harmonisation des durées des actifs et des passifs

- ❑ Abstention d'opérations de portage de liquidités
- ❑ Concordance de la durée du financement sous-jacent avec celle des actifs

■ Processus rigoureux d'établissement des prix de transfert

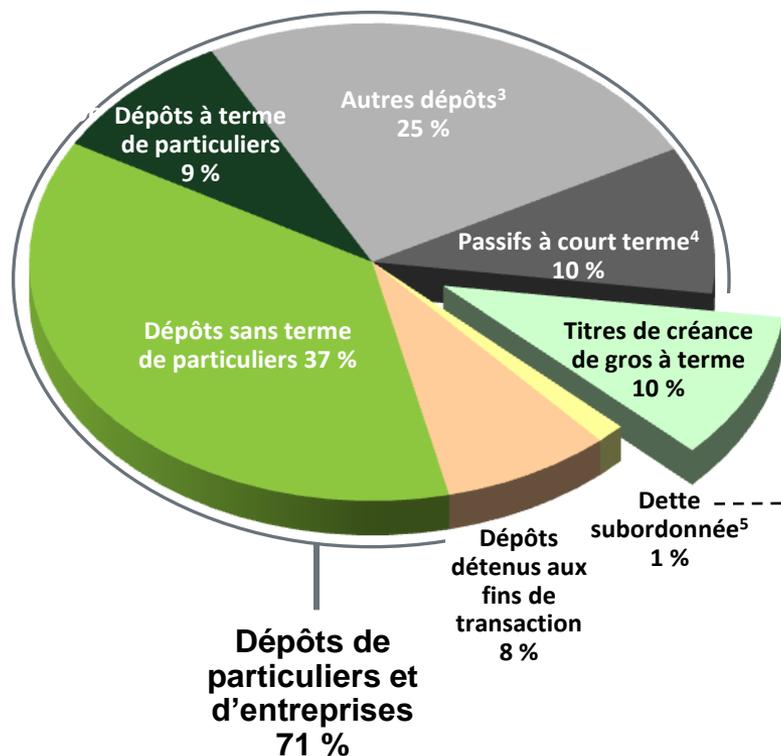
- ❑ Nous créditons les produits de dépôt des liquidités fournies et imputons aux produits de prêt les liquidités consommées

■ Cadre de gestion mondial du risque d'illiquidité

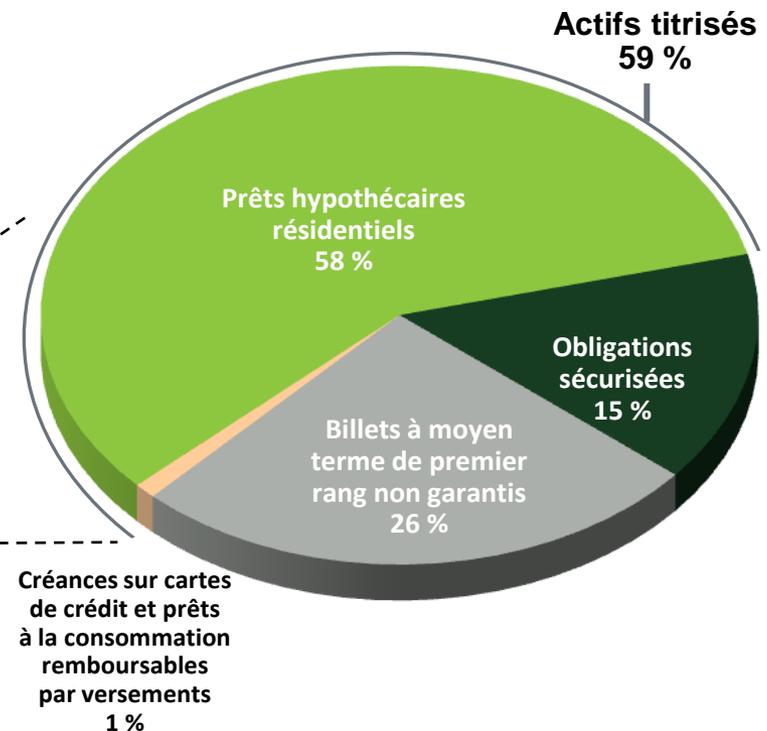
- ❑ Quantité suffisante d'actifs liquides pour faire face à une situation de « stress combiné critique » pendant au moins 90 jours
- ❑ Chaque unité de gestion de la liquidité a sa propre politique et son propre plan de fonds d'urgence
- ❑ Surveillance de l'évolution des marchés de financement mondiaux et des incidences possibles sur notre accès au financement

- Grand bassin de dépôts stables de particuliers et d'entreprises
 - Le modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle génère une base grandissante de dépôts durables
 - Réserve d'actifs conservée pour le solde de dépôt qui n'est pas considéré comme permanent
- Grand utilisateur de programmes de titrisation, par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et de l'émission périodique de titres adossés à des créances hypothécaires
 - Le financement au moyen de titres adossés à des créances hypothécaires coïncide avec l'échéance de l'actif sous-jacent, tout en offrant à l'investisseur un rendement attrayant ajusté aux risques.
- Diversification au moyen d'autres sources de financement garanti
 - Obligations sécurisées et titrisations adossées à des actifs
- Recours, en complément, à des émissions de titres de créance de gros sur le marché financier
 - Le financement de gros est diversifié par région, devise et échéance
 - Opération de 2,25 G\$ US sur des titres non garantis de premier rang, répartis sur deux lots de créances, en avril 2013
 - Émission de 3 G\$ US d'obligations à taux variable de deux ans en mai 2013
 - Émission de 1,5 G\$ CA de billets de dépôt de quatre ans en août 2013
 - Opération de 3,75 G\$ US sur des titres non garantis de premier rang, répartis sur trois lots de créances, en septembre 2013

Composition du financement¹



Titres de créance de gros à terme²



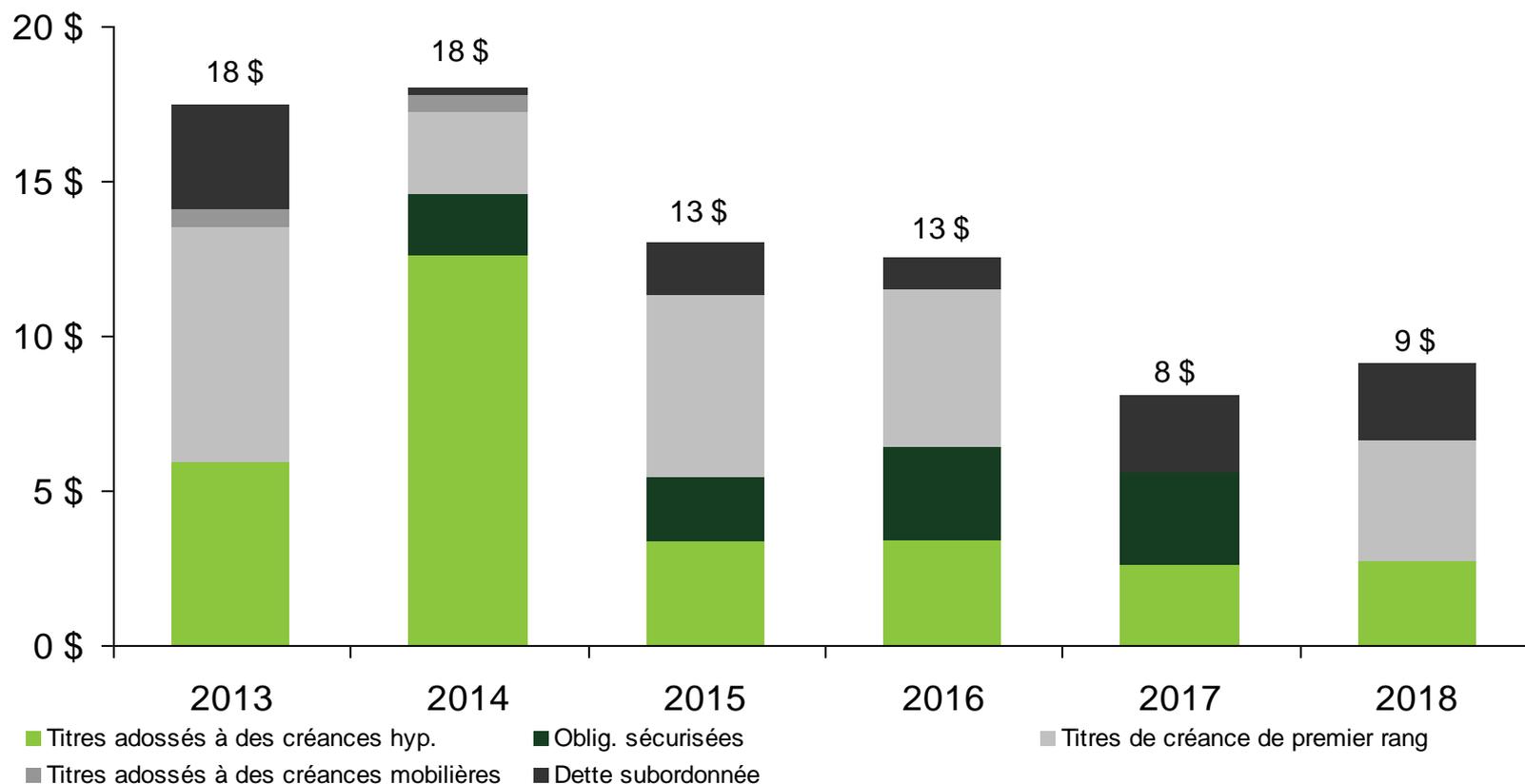
Principales sources de financement : dépôts de particuliers et d'entreprises

1. Au 31 juillet 2013. Ne tient pas compte des passifs qui ne créent pas de financement comme les acceptations bancaires, les dérivés sur opérations de négociation, les autres passifs, les participations ne donnant pas le contrôle et certains capitaux propres, dont les actions ordinaires et d'autres instruments de capitaux propres.
 2. Au 31 juillet 2013.
 3. Les dépôts de banques, d'entreprises et de gouvernements, moins les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang.
 4. Obligations liées à des titres vendus à découvert et à des titres vendus dans le cadre de mises en pension de titres.
 5. En fonction de la première date de rachat à la valeur nominale. Toute hypothèse relative au moment d'un rachat est formulée sous réserve des points de vue de la direction au moment du rachat ainsi que des autorisations en matière de réglementation et de gouvernance d'entreprise.

Profil des échéances de la dette¹ De l'exercice 2013 à l'exercice 2018



Échéances des emprunts remboursables in fine (en G\$ CA)²



**Des titres d'emprunt dont
les échéances sont gérables**

1. Pour les titres de créance de gros à terme à échéance in fine.
2. Au 31 juillet 2013.

Mesures législatives visant les obligations sécurisées au Canada



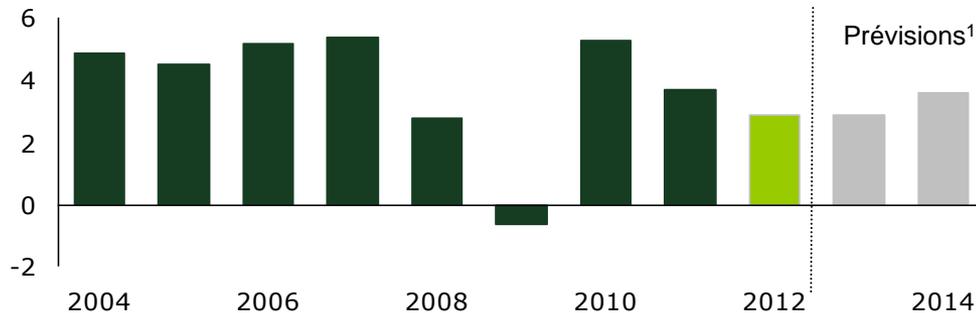
- Le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées, annoncé dans le budget 2012, a été adopté en juin 2012
- La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a été chargée d'administrer le cadre juridique régissant l'inscription des programmes d'obligations sécurisées.
- En décembre 2012, la SCHL a publié le *Guide des programmes inscrits canadiens d'obligations sécurisées*, qui a été révisé en juin 2013.
 - Critères d'admissibilité des actifs et restrictions
 - Conditions relatives aux garanties partagées, aux défauts croisés et aux compensations
 - Indexation exigée à partir de juillet 2014
 - Tests de couverture par l'actif, d'amortissement et d'évaluation

- Solide assise financière – en bonne position pour la mise en œuvre de Bâle III
- Notes parmi les plus élevées du secteur
- Gestion proactive et rigoureuse des risques
- Composition attrayante du bilan
- Stratégie de financement diversifiée à l'appui des plans de croissance

1. Groupe Banque TD
2. Économie canadienne
3. Trésorerie et gestion du bilan
4. **Annexe**

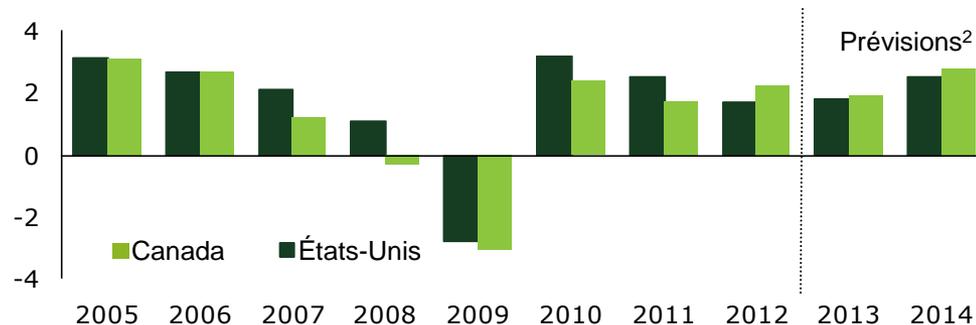
Croissance du PIB réel mondial¹

Variation en % sur 12 mois



Croissance du PIB réel nord-américain²

(%)



- La croissance économique mondiale sera modérée au cours de la prochaine année.
- Compte tenu de l'assainissement des finances publiques aux États-Unis et de la faible croissance mondiale, l'expansion de l'économie nord-américaine se fera à un rythme modéré.
- La croissance aux États-Unis devrait dépasser, en moyenne, celle du Canada d'ici quelques années.

Modeste croissance prévue pour l'économie nord-américaine

Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le

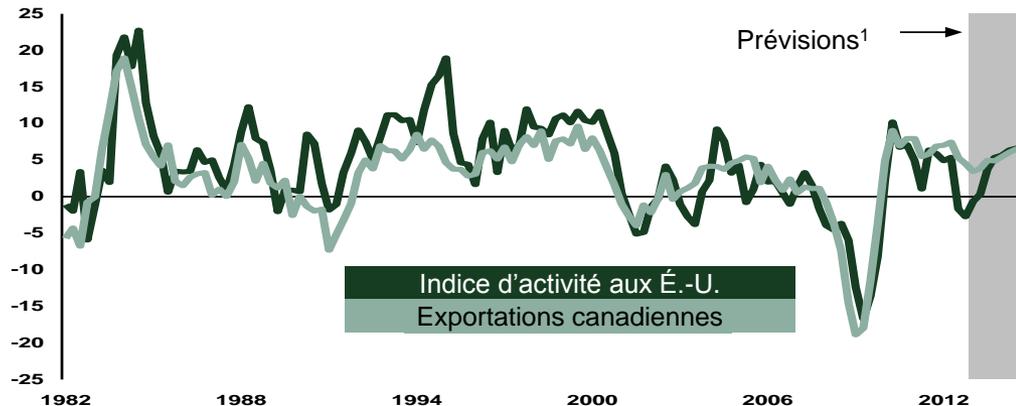
www.td.com/francais/services_economiques

1. Préviation des Services économiques TD en date de juin 2013. Sources : Fonds monétaire international, Services économiques TD.

2. Préviation des Services économiques TD en date de juin 2013. Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada.

Exportations canadiennes et indice d'activité aux États-Unis¹

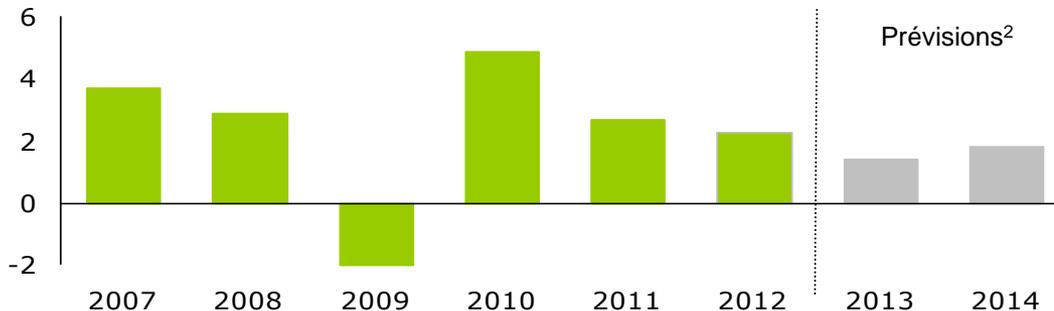
Variation en % sur 12 mois



- L'économie canadienne demeure étroitement liée à la situation économique aux États-Unis, et le raffermissement de la croissance américaine à moyen terme améliorera les perspectives du Canada.

Variation de la demande intérieure²

Variation en % sur 12 mois



- La demande intérieure ne procurera qu'un soutien modeste, compte tenu du ralentissement du marché de l'habitation et du fort endettement des ménages limitant les dépenses.

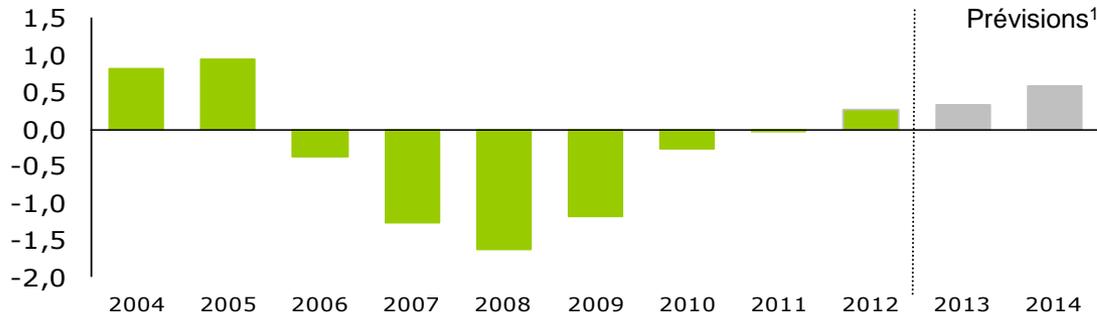
L'économie canadienne sera soutenue par la croissance américaine et la demande intérieure

1. Prévision des Services économiques TD en date de juin 2013. Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada, Réserve fédérale, Banque du Canada.

2. Sources : Haver, Services économiques TD. Prévision des Services économiques TD en date de juin 2013.

Immobilier résidentiel

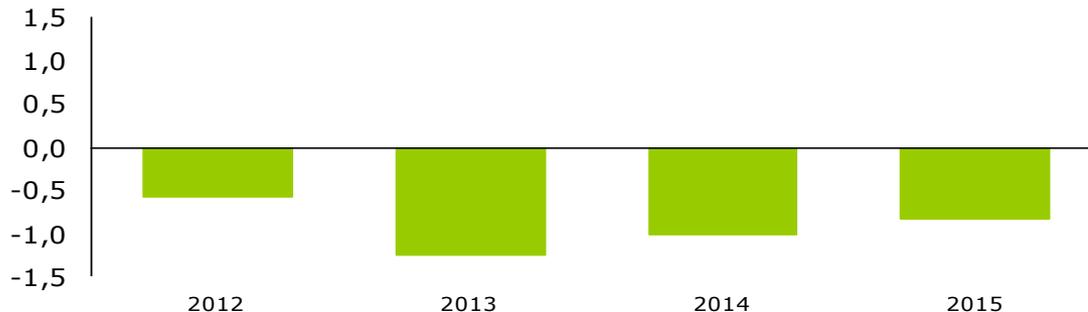
Apport à la croissance du PIB réel¹ (variation en % sur 12 mois)



- Le marché de l'habitation, à l'origine de la grande récession de notre époque, commence réellement à se redresser. Au dernier exercice, l'investissement résidentiel a apporté une contribution positive à la croissance pour la première fois depuis 2005.

Stimulation budgétaire et freinage fiscal fédéraux prévus²

Incidence sur la croissance du PIB réel



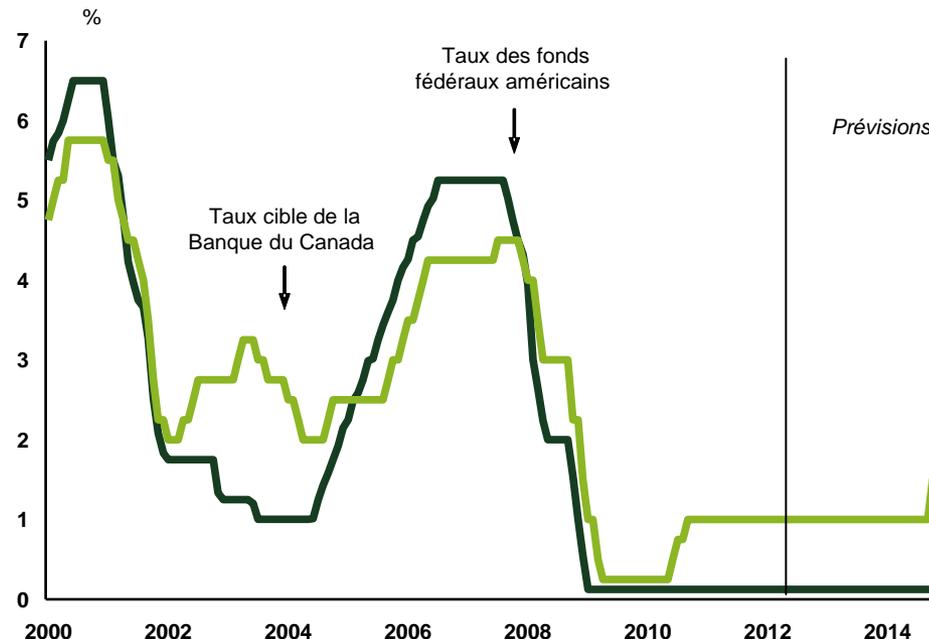
- Les compressions budgétaires pèseront lourdement sur la croissance pour l'année, mais les effets devraient s'atténuer progressivement au cours des prochaines années.

Les perspectives demeurent mitigées aux États-Unis

1. Estimations des Services économiques TD en date de juin 2013. Construction résidentielle et richesse immobilière. Source : BEA.

2. Prévvision des Services économiques TD en date de juin 2013.

Taux d'intérêt au Canada et aux É.-U.¹



- Les perspectives modestes de croissance et les risques qui planent sur l'économie mondiale incitent les banques centrales nord-américaines à maintenir une politique monétaire exceptionnellement accommodante pendant quelque temps.

La faiblesse des taux d'intérêt persistera encore quelque temps

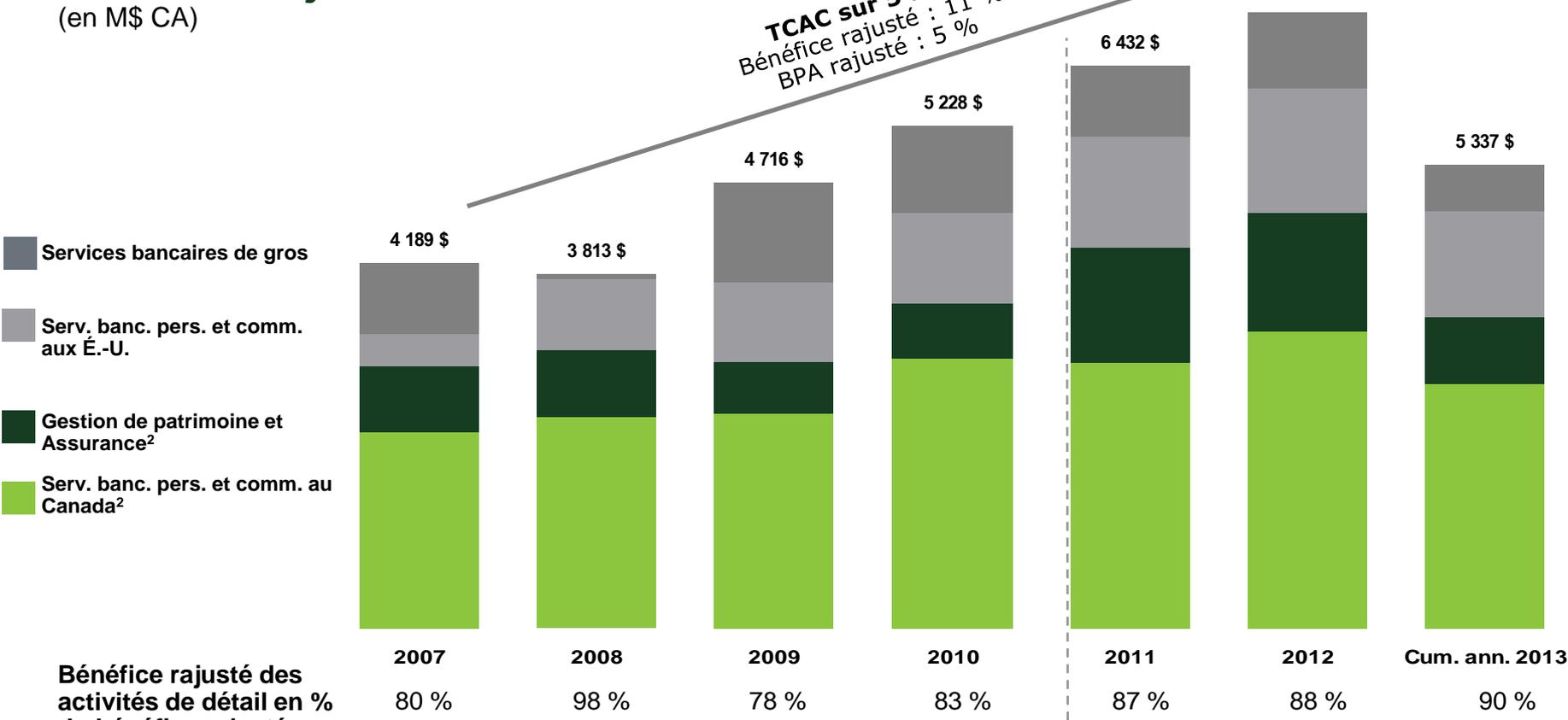
Pour obtenir des renseignements à jour sur l'économie, consulter le www.td.com/francais/services_economiques

Rendement et croissance solides dans tous les secteurs d'activité



Bénéfice rajusté^{1, 2} (en M\$ CA)

TCAC sur 5 ans³
Bénéfice rajusté : 11 %
BPA rajusté : 5 %



Objectif de croissance à moyen terme de 7 % à 10 % du BPA rajusté

1. Le 1^{er} novembre 2011, la Banque est passée des principes comptables généralement reconnus utilisés au Canada (PCGR canadiens) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Compte tenu de cette transition, les soldes présentés dans le graphique ci-dessus sont calculés en fonction des PCGR canadiens pour les exercices 2008 à 2010 et des IFRS pour 2011 et 2012. Pour de plus amples renseignements au sujet de la transition entre les PCGR canadiens et les IFRS, consulter la note 40 des états financiers et des notes complémentaires pour l'exercice 2012 de la Banque. Voir la définition des résultats rajustés à la note 3 de la diapositive 4. Voir aussi les pages 186 à 191 du rapport annuel 2012 pour un rapprochement des 10 exercices terminés en 2012. Aux fins du calcul de l'apport de chaque secteur d'activité, le bénéfice rajusté du secteur Siège social est exclu. Pour de plus amples renseignements, voir également les rubriques portant sur les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros, à la section « Analyse des secteurs d'exploitation » des rapports annuels de 2007 à 2012.

2. Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine. Les résultats sont mis à jour selon le format de déclaration futur aux fins de déclaration sectorielle à compter du T1 2012. Ces modifications ont été appliquées rétroactivement à 2011 à des fins comparatives.

3. Compte tenu du passage de la Banque aux IFRS, tel qu'il est expliqué ci-dessus, le calcul du taux de croissance annuel composé (TCAC) est fondé sur des soldes conformes aux PCGR canadiens pour les exercices 2008 à 2010 et des soldes conformes aux IFRS pour 2011 et 2012.

Portefeuille de prêts bruts (acceptations bancaires comprises)



Soldes (en G\$ CA, sauf indication contraire)

| | T2 2013 | T3 2013 |
|---|-------------------|--------------------|
| Portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada | 304,5 \$ | 310,3 \$ |
| Services bancaires personnels | 259,6 \$ | 264,1 \$ |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 156,7 | 161,0 |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) | 62,7 | 62,1 |
| Prêts automobiles indirects | 14,0 | 14,5 |
| Lignes de crédit non garanties | 8,4 | 8,3 |
| Cartes de crédit | 14,4 | 14,8 |
| Autres prêts des Services bancaires personnels | 3,4 | 3,4 |
| Services bancaires commerciaux (y compris Services bancaires aux petites entreprises) | 44,9 \$ | 46,2 \$ |
| Portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U. (montants en \$ US) | 98,1 \$ US | 101,2 \$ US |
| Services bancaires personnels | 50,9 \$ US | 52,6 \$ US |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 19,1 | 19,8 |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ¹ | 10,2 | 10,2 |
| Prêts automobiles indirects | 14,8 | 15,6 |
| Cartes de crédit | 6,4 | 6,5 |
| Autres prêts des Services bancaires personnels | 0,4 | 0,5 |
| Services bancaires commerciaux | 47,2 \$ US | 48,6 \$ US |
| Immobilier non résidentiel | 11,2 | 11,4 |
| Immobilier résidentiel | 3,1 | 3,2 |
| Commercial et industriel | 32,9 | 34,0 |
| Opérations de change – portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U. | 0,7 \$ | 2,7 \$ |
| Portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U. (en \$ CA) | 98,8 \$ | 103,9 \$ |
| Prêts acquis ayant subi une perte de valeur² | 3,2 \$ | 2,8 \$ |
| Portefeuille des Services bancaires de gros³ | 24,6 \$ | 20,3 \$ |
| Autres⁴ | 4,0 \$ | 3,2 \$ |
| Total | 435,1 \$ | 440,5 \$ |

1. LDCVD aux É.-U. comprend les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

2. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur comprennent les prêts acquis ayant subi une perte de valeur provenant de South Financial, de Services financiers Chrysler, de MBNA et les prêts acquis par suite de l'acquisition facilitée par la FDIC.

3. Le portefeuille des Services bancaires de gros comprend les prêts aux entreprises et les autres prêts bruts et acceptations des Services bancaires de gros.

4. « Autres » comprend les secteurs Gestion de patrimoine et Siège social.

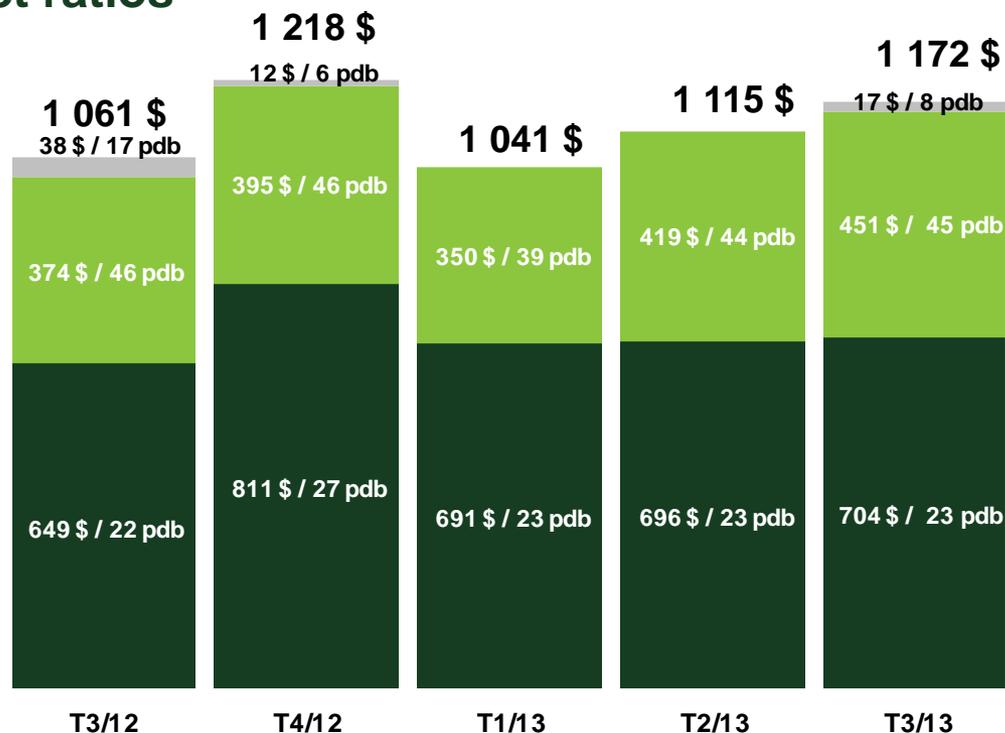
Remarque : Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'emploi de chiffres arrondis.

Excluent les titres de créance classés comme prêts.

Formations de prêts douteux bruts par portefeuille



Formations de prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Stabilité continue des formations de prêts douteux bruts pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- Exclusion faite de Target, le ratio de formation des prêts douteux bruts pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a atteint son plus bas niveau en plus de cinq ans

| | T3/12 | T4/12 | T1/13 | T2/13 | T3/13 | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|------------|
| TD | 26 | 30 | 25 | 26 | 27 | <i>pdb</i> |
| Homologues au Canada ⁴ | 20 | 21 | 18 | 18 | N. d. | <i>pdb</i> |
| Homologues aux États-Unis ⁵ | 70 | 46 | 38 | 36 | N. d. | <i>pdb</i> |

- Autres³
- Portefeuille des Serv. banc. de gros
- Portefeuille des Serv. banc. pers. et comm. aux É.-U.
- Portefeuille des Serv. banc. pers. et comm. au Canada

1. Les formations de prêts douteux bruts représentent les ajouts aux acceptations et prêts douteux pendant le trimestre, à l'exclusion de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio de formation des prêts douteux bruts : formations de prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts moyens.

3. « Autres » comprend les secteurs Gestion de patrimoine et Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada : BMO, Scotia, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

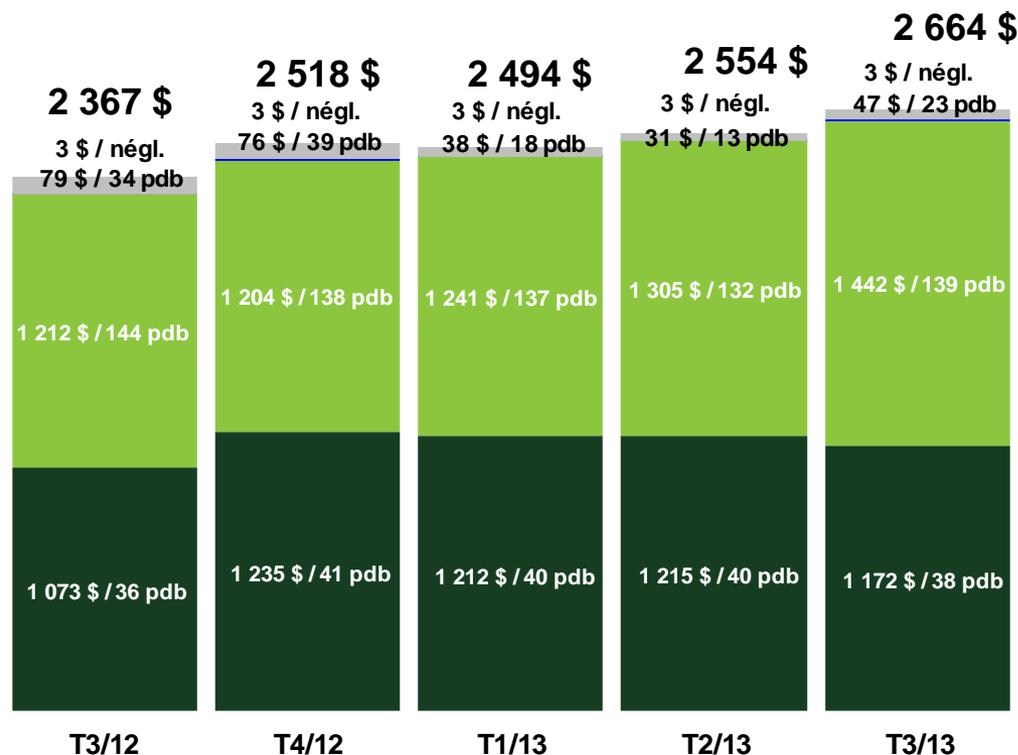
5. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC (ajout d'actifs à intérêt non comptabilisé / prêts bruts moyens).

N. d. : non disponible

Prêts douteux bruts par portefeuille



Prêts douteux bruts¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Hausse des prêts douteux bruts de 110 M\$ (2 pdb) p/r au T2 2013 attribuable en grande partie à l'acclimatation du portefeuille de Target
- Baisse de 43 M\$ (2 pdb) des prêts douteux bruts du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en raison de règlements touchant le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels

- Autres³
- Portefeuille des Serv. banc. de gros
- Portefeuille des Serv. banc. pers. et comm. aux É.-U.
- Portefeuille des Serv. banc. pers. et comm. au Canada

| | T3/12 | T4/12 | T1/13 | T2/13 | T3/13 | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|------------|
| TD | 58 | 61 | 60 | 59 | 61 | <i>pdb</i> |
| Homologues au Canada ⁴ | 86 | 86 | 81 | 79 | N. d. | <i>pdb</i> |
| Homologues aux États-Unis ⁵ | 224 | 212 | 204 | 191 | N. d. | <i>pdb</i> |

1. Les prêts douteux bruts ne tiennent pas compte de l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Ratio des prêts douteux bruts : prêts douteux bruts / acceptations et prêts bruts (tous les deux au comptant) par portefeuille.

3. « Autres » comprend les secteurs Gestion de patrimoine et Siège social.

4. Moyenne des homologues au Canada: BMO, Scotia, CIBC et RBC; les données incluent les titres de créance classés comme prêts.

5. Moyenne des homologues aux États-Unis: BAC, C, JPM, USB et WFC (prêts improductifs / total des prêts bruts).

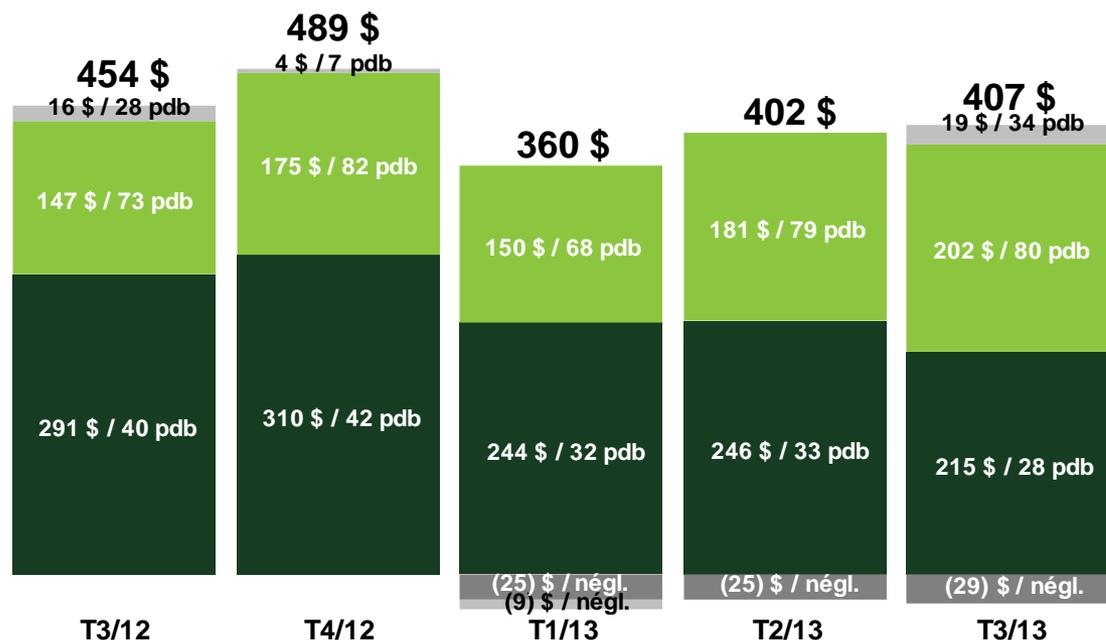
Négl. : négligeable

N. d. : non disponible

Provision pour pertes sur créances (PPC) par portefeuille



PPC¹ : en M\$ et ratios²



Faits saillants

- Baisse du ratio PPC de 2 pdb p/r au T2 2013
- Les taux de perte pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se situent à leurs plus bas niveaux en plus de cinq ans.
- Maintien de la tendance favorable de la PPC des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, exclusion faite de Target et de la hausse normale des provisions générales pour le portefeuille de prêts automobiles indirects

| | T3/12 | T4/12 | T1/13 | T2/13 | T3/13 | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|------------|
| 1 | 46 | 48 | 35 | 39 | 37 | <i>pdb</i> |
| Homologues au Canada ⁵ | 34 | 33 | 31 | 30 | N. d. | <i>pdb</i> |
| Homologues aux États-Unis ⁶ | 114 | 99 | 78 | 53 | N. d. | <i>pdb</i> |

- Autres³
- Portefeuille des Serv. banc. de gros⁴
- Portefeuille des Serv. banc. pers. et comm. aux É.-U.
- Portefeuille des Serv. banc. pers. et comm. au Canada

1. La PPC exclut l'incidence des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.
 2. Ratio PPC : provision pour pertes sur créances sur une base trimestrielle annualisée / moyenne du montant net des prêts et des acceptations.
 3. « Autres » comprend les secteurs Gestion de patrimoine et Siège social.
 4. La PPC des Services bancaires de gros exclut les primes sur les swaps sur défaillance de crédit : 4 M\$ au T3 2013; 4 M\$ au T2 2013.
 5. Moyenne des homologues au Canada : BMO, Scotia, CIBC et RBC; les PPC des homologues excluent les augmentations de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Les données incluent les titres de créance classés comme prêts.
 6. Moyenne des homologues aux États-Unis : BAC, C, JPM, USB et WFC.
 Négl.: négligeable
 N. d. : non disponible

Services bancaires personnels au Canada



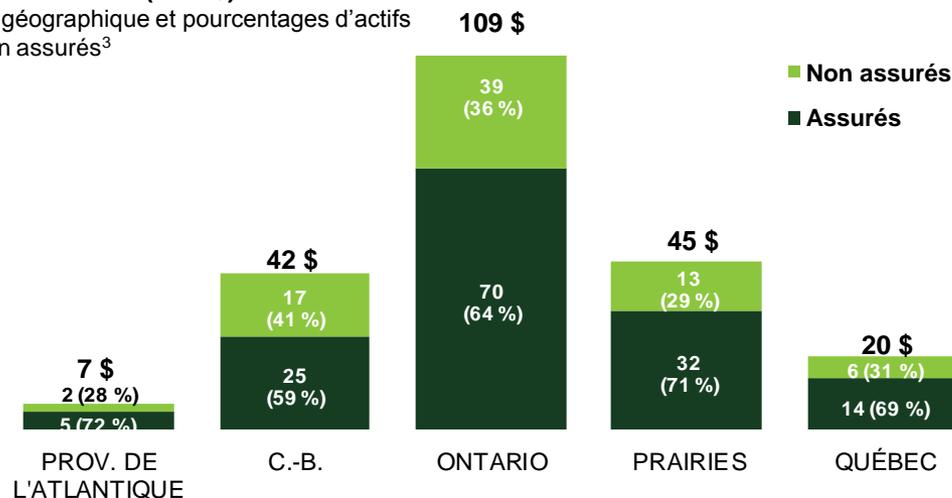
| Services bancaires personnels au Canada ¹ | T3 2013 | | | |
|--|----------------------|---------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| | Prêts bruts (en G\$) | Prêts douteux bruts/prêts | Prêts douteux bruts (en M\$) | PPC ² : (en M\$) |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 161 | 0,27 % | 437 | 5 |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) | 62 | 0,51 % | 317 | 4 |
| Prêts automobiles indirects | 15 | 0,28 % | 40 | 30 |
| Lignes de crédit non garanties | 8 | 0,59 % | 49 | 33 |
| Cartes de crédit | 15 | 1,03 % | 152 | 117 |
| Autres prêts des Services bancaires personnels | 3 | 0,56 % | 19 | 18 |
| Total des Services bancaires personnels au Canada | 264 \$ | 0,38 % | 1 014 \$ | 207 \$ |
| Variation p/r au T2 2013 | 4 \$ | (0,02 %) | (36 \$) | (1 \$) |

Faits saillants

- Maintien d'un rendement solide en matière de crédit
- Constitution d'une provision générale de 65 M\$ relativement aux inondations en Alberta

Portefeuille de CGBI (en G\$)

Répartition géographique et pourcentages d'actifs assurés/non assurés³



| | | | | | |
|------------------------|----|----|----|----|----|
| RPV ⁴ T3/13 | 52 | 45 | 46 | 52 | 55 |
| RPV ⁴ T2/13 | 52 | 46 | 46 | 51 | 53 |

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les territoires sont répartis comme suit : le Yukon est compris dans la Colombie-Britannique, le Nunavut est compris dans l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest sont compris dans la région des Prairies.

4. Rapport prêt-valeur établi en fonction du prix moyen désaisonnalisé par grande ville (Association canadienne de l'immeuble) : T3 2013 – indice de juin 2013; T2 2013 – indice de mars 2013.

Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada



| Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros au Canada | T3 2013 | | |
|---|-------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| | Prêts bruts/AB (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | PPC ¹ : (en M\$) |
| Services bancaires commerciaux ² | 46 | 158 | 7 |
| Services bancaires de gros | 20 | 47 | 19 |
| Total des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires de gros au Canada | 66 \$ | 205 \$ | 26 \$ |
| Variation p/r au T2 2013 | (4 \$) | 9 \$ | (12 \$) |

| Répartition par secteur | Prêts bruts/AB (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | Provision ¹ (en M\$) |
|---|-------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Immobilier résidentiel | 13,6 | 22 | 12 |
| Immobilier non résidentiel | 8,4 | 6 | 2 |
| Services financiers | 10,5 | 2 | 1 |
| Gouv./fonction publique/santé et services sociaux | 7,8 | 10 | 4 |
| Ressources ³ | 4,1 | 33 | 23 |
| Consommation ⁴ | 3,5 | 58 | 31 |
| Industriel/manufacturier ⁵ | 3,5 | 26 | 13 |
| Agriculture | 3,7 | 6 | 2 |
| Automobile | 2,4 | 1 | 1 |
| Autres ⁶ | 8,9 | 41 | 23 |
| Total | 66 \$ | 205 \$ | 112 \$ |

Faits saillants

- Maintien d'une qualité de crédit élevée
 - Le taux de perte des Services bancaires commerciaux (y compris les Services bancaires aux petites entreprises) s'est établi à 18 pdb pour les quatre trimestres précédents
 - Le taux de perte des Services bancaires de gros s'est établi à 7 pdb pour les quatre trimestres précédents
- Hausse des prêts douteux bruts et de la PPC des Services bancaires de gros p/r au T2 2013 attribuable à un seul emprunteur

1. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

2. Incluant les Services bancaires aux petites entreprises.

3. Les ressources comprennent la foresterie, les métaux et mines, les pipelines ainsi que le pétrole et le gaz.

4. Les produits de consommation comprennent les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

5. Le secteur industriel/manufacturier comprend la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

6. La catégorie « Autres » comprend l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les services, notamment professionnels, ainsi que d'autres secteurs.

Services bancaires personnels aux États-Unis



| T3 2013 | | | | |
|---|----------------------|---------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Services bancaires personnels aux États-Unis ¹ | Prêts bruts (en G\$) | Prêts douteux bruts/prêts | Prêts douteux bruts (en M\$) | PPC ² : (en M\$) |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 20 | 1,22 % | 247 | (2) |
| Lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) ³ | 10 | 2,07 % | 216 | 6 |
| Prêts automobiles indirects | 16 | 0,37 % | 59 | 35 |
| Cartes de crédit | 7 | 1,82 % | 122 | 10 |
| Autres prêts des Services bancaires personnels | 0,5 | 0,41 % | 2 | 11 |
| Total des Services bancaires personnels aux É.-U. | 54 \$ | 1,20 % | 646 \$ | 60 \$ |
| Variation p/r au T2 2013 | 3 \$ | 0,12 % | 95 \$ | (27 \$) |

Faits saillants

- Les rapports prêt-valeur se sont améliorés en raison de l'augmentation des prix des logements par rapport à l'an dernier.
 - La proportion du portefeuille ayant un rapport prêt-valeur supérieur à 80 % a diminué, passant de 23 % au T3 2012 à 16 %.
- Les prêts douteux bruts ont augmenté de 95 M\$ p/r au T2 2013, surtout en raison surtout de l'acclimatation du portefeuille de Target.

Portefeuille du CGBI aux É.-U.¹

Distribution du rapport prêt-valeur (RPV) indexé et cotes FICO mises à jour⁴

| RPV estimatif actuel | Prêts hypothécaires résidentiels | LDCVD de 1 ^{er} rang | LDCVD de 2 ^e rang | Total |
|--------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------|
| > 80 % | 8 % | 18 % | 41 % | 16 % |
| De 61 à 80 % | 51 % | 30 % | 35 % | 45 % |
| <= 60 % | 40 % | 52 % | 24 % | 39 % |
| Cotes FICO actuelles > 700 | 88 % | 87 % | 82 % | 86 % |

1. À l'exclusion de tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

2. Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les LDCVD comprennent les lignes de crédit sur valeur domiciliaire et les prêts sur valeur domiciliaire.

4. Rapport prêt-valeur établi en fonction de la limite de crédit autorisé et du Loan Performance Home Price Index en date de mai 2013. Cotes FICO mises à jour en juin 2013.

Services bancaires commerciaux aux États-Unis



| T3 2013 | | | |
|--|-------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Services bancaires commerciaux aux États-Unis ¹ | Prêts bruts/AB (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | PPC ² (en M\$) |
| Immobilier commercial | 15 | 362 | 10 |
| Immobilier non résidentiel | 12 | 239 | 16 |
| Immobilier résidentiel | 3 | 123 | (6) |
| Commercial et industriel | 35 | 434 | 23 |
| Total Services bancaires commerciaux aux É.-U. | 50 \$ | 796 \$ | 33 \$ |
| Variation p/r au T2 2013 | 2 \$ | 42 \$ | (6 \$) |

| Immobilier commercial | | Commercial et industriel | | | |
|------------------------------------|-------------------------|------------------------------|---------------------------------------|--------------|---------------|
| | Prêts bruts/AB (en G\$) | Prêts douteux bruts (en M\$) | | | |
| Bureaux | 4,2 | 71 | Santé et services sociaux | 5,5 | 15 |
| Détail | 3,3 | 69 | Services professionnels et autres | 5,1 | 73 |
| Appartements | 2,3 | 34 | Produits de consommation ³ | 3,9 | 134 |
| Résidentiel à vendre | 0,3 | 70 | Industriel/fabrication ⁴ | 4,5 | 88 |
| Industriel | 1,3 | 36 | Gouvernement/secteur public | 3,9 | 18 |
| Hôtels | 0,8 | 21 | Services financiers | 1,5 | 6 |
| Terrain commercial | 0,1 | 26 | Automobile | 1,6 | 14 |
| Autres | 2,7 | 35 | Autres ⁵ | 8,9 | 86 |
| Total Immobilier commercial | 15 \$ | 362 \$ | Total Commercial et industriel | 35 \$ | 434 \$ |

Faits saillants

- Poursuite de la tendance positive dans le portefeuille des Services bancaires commerciaux aux É.-U.
 - Plus faible taux de radiation en plus de trois ans
 - Le nombre de nouveaux « prêts à problème » a continué de diminuer.
 - Les prêts classés ont poursuivi leur baisse.

1. À l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

2. Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement considérables exclut tout changement à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées.

3. Les produits de consommation comprennent les aliments, les boissons et le tabac, ainsi que le secteur du commerce de détail.

4. Le secteur industriel/manufacturier comprend la construction industrielle et les entrepreneurs spécialisés, ainsi que les industries manufacturières diverses et la vente de gros.

5. La catégorie « Autres » comprend l'agriculture, l'énergie et les services publics, les télécommunications, la câblodistribution et les médias, les transports, les ressources ainsi que d'autres secteurs.

Téléphone :
416-308-9030
ou 1-866-486-4826

Courriel :
tdir@td.com

Site Web :
www.td.com/francais/investisseurs



Grand prix des meilleures relations avec les investisseurs : Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par secteur : Services financiers

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef de la direction : Sociétés à forte capitalisation

Meilleures relations avec les investisseurs par un chef des finances : Sociétés à forte capitalisation

Meilleures rencontres avec la communauté des investisseurs

Meilleure information financière

Meilleure gouvernance d'entreprise

Meilleure utilisation de la technologie



Groupe Banque TD
Présentation à l'intention des investisseurs
sur les titres à revenu fixe

Troisième trimestre de 2013